

**Le Valais veut mettre en pratique le développement durable en proposant aux entreprises et aux communes un catalogue d'actions concrètes - 29.11.2011 - 16h36**

Journaliste: Nicole Michlig

Le Valais veut mettre en pratique le développement durable en proposant aux entreprises et aux communes un catalogue d'actions concrètes – 29.11.2011 – 16h36

Journaliste: Nicole Michlig

Développement durable : le Conseil d'Etat veut permettre aux communes comme aux entreprises du canton de réaliser des actions pratiques et innovantes. Dans ce but, une cinquantaine de mesures efficaces en matière économique, respectueuses des ressources environnementales et socialement équitables sont proposées. Des fiches actions en ligne sur des thèmes tels que l'énergie, la biodiversité ou la mobilité sont à disposition des conseillers communaux et des chefs d'entreprise. La commune d'Icogne est en train de faire l'exercice. Elle a fait un état des lieux en matière de développement durable, avec des points faibles et les projets prioritaires en la matière. La commune a bénéficié de l'appui méthodologique la fondation du développement durable. Avec succès.